



## CONTRAT D'ENGAGEMENT : Poulets

Du jeudi 16 avril 2020 au jeudi 10 septembre 2020

Entre : l'adhérent

et la productrice

Nom, prénom : .....

Stéphanie LONGUEVILLE

Adresse : .....

La fargennerie

.....

24330 – ST PIERRE DE CHIGNAC

Tél : .....

Courriel : .....

Référent : Jean François VIDAL Contact : jfvidal@hotmail.fr

En adhérant à l'AMAP de Boulazac, j'ai lu et accepté son règlement intérieur qui s'applique au présent contrat.

**Dates des 8 distributions des poulets : 16/04, 07/05, 28/05, 18/06, 09/07, 30/07, 20/08, 10/09**

Distribution le jeudi de 18h30 à 19h45 à Boulazac, maison des Associations

	Nombre	Prix	Montant par distribution	Nombre de distributions	Montant total
<b>Poulet d' 1 kg 800</b> prix au kilo : 10,00 €		18,00 € (dont 0,94 € de TVA)		4 ou 8	
<b>Rillettes 100% poulet</b> 6.00€ les 190g		6.00 € (dont 0.31 € de TVA)		4 ou 8	
				<b>Montant total</b>	

### Mode de règlement :

- Nombre de chèques (6 au maximum) : .....
- Tous les chèques sont établis à l'ordre de Stéphanie LONGUEVILLE et remis à la signature du contrat.
- La régularisation du montant du contrat se fera après la dernière distribution des poulets.

Date et signature de l'agricultrice :

Date et signature de l'adhérent AMAP :

## DESCRIPTION DE L'INSTALLATION

<i>Structures</i>	Installation en 2002 comme chef d'exploitation, sur l'exploitation familiale L'intégralité de l'exploitation est labellisée AB Contrôles réalisés par Qualisud Marmande
<i>Surfaces cultivées</i>	Exploitation sur 20 ha • 7 parcours de volailles répartis sur 1.5 ha Céréales et prairies sur 18 ha et Vergers
<i>Productions</i>	Elevage de Poulet de chair Bio : (Prêt à cuire et quelques conserves) Elevage de pintades, poules et coqs (suivant saisons) Production de mirabelles et pêches de vigne
<i>Commercialisation</i>	Vente directe : à la ferme et réseau local (magasins de producteurs, Amap et associations de paniers, Cantines scolaires, Biocoop Sarlat et Montignac